



# RAPPORT AU PARLEMENT SUR LES EXPÉRIMENTATIONS INNOVANTES EN SANTÉ

(article 51 de la loi de financement  
pour la sécurité sociale pour 2018)

## → UN EXEMPLE D'EXPÉRIMENTATION D'UNE DURÉE DE CINQ ANS



**Programme d'expérimentation d'un protocole de santé standardisé appliqué aux enfants ayant bénéficié avant l'âge de 5 ans d'une mesure de protection de l'enfance (ASE).**

### **Porteurs du projet :**

Dr Rousseau et Pr Chevreul

### **Partenaires :**

Association Saint Ex, URC-éco, le GESPO, CDEF du Maine et Loire Foyer de l'enfance du Maine et Loire, 15 Conseils Départementaux

**L'expérimentation PEGASE propose un suivi complet (santé, développement, soins psychiques) dont l'objectif est de compenser les conséquences des maltraitements ou négligences sur l'évolution du très jeune enfant. Ce projet répond à un des engagements de la stratégie Pauvreté qui est de garantir les chances dès les premiers pas.**



Cyril a été trouvé dans une poussette devant la mairie, il a moins d'un an. Personne ne le réclame. Il est accueilli en pouponnière sociale, où il est nourri, lavé, consolé et couché dans l'attente qu'un magistrat soit saisi et ordonne un placement provisoire (OPP).

La police recherche ses parents. Son parcours social commence. Grâce à l'expérimentation PEGASE, il va pouvoir bénéficier dans la pouponnière d'un protocole de suivi de santé coordonné comportant aussi des bilans réguliers du développement et des soins psychiques précoces selon ses besoins.

Quand c'est possible les parents seront associés aux bilans pour valoriser les progrès de leur enfant. Avec l'équipe pluridisciplinaire et le médecin, le coordinateur PEGASE, une innovation, veillera au bon déroulement du protocole.

Objectif : reconstituer l'historique médical et familial du nourrisson, organiser les 20 bilans programmés jusqu'aux 7 ans de l'enfant et les soins quand c'est nécessaire, mais aussi veiller à conserver la traçabilité de son parcours en Protection de l'enfance.

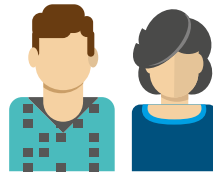
Un système d'information permet d'enregistrer au fil de l'eau, dossier médical, état du développement, orientation des soins, parcours social, éléments de scolarité, situation familiale pour faciliter le suivi par les professionnels mais surtout pour en garder la mémoire pour l'enfant.

S'il revient en famille, Cyril pourra continuer de bénéficier du programme PEGASE, coordination, bilans et soins, avec l'accord de ses parents.

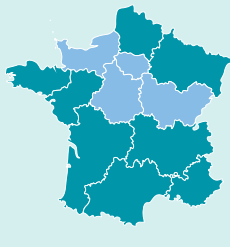


Programme d'expérimentation d'un protocole de santé standardisé appliqué aux enfants ayant bénéficié avant l'âge de 5 ans d'une mesure de protection de l'enfance (ASE).

Porteurs du projet :  
Dr Rousseau et Pr Chevreul



Partenaires : Association Saint Ex, URC-éco, le GESPO, CDEF du Maine et Loire Foyer de l'enfance du Maine et Loire, 15 Conseils Départementaux



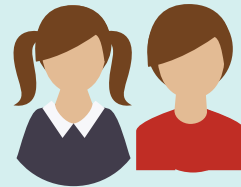
15 pouponnières dans 8 régions  
(OCC, GE, NA, HDF, PDL, ARA, BRE, PACA)



Durée : 5 ans



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) :  
8 859 K €



Enfant < 5 ans bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance  
Soit 2 450 enfants protégés



Publié au Journal officiel du 03/08/2019



Financement complémentaire  
Forfait annuel de suivi renforcé par enfant

Art. 51

Innovation

En santé